

La rénovation énergétique de l'école Jean Vilar

La rénovation énergétique de l'école maternelle Jean Vilar, au Mans, a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Ville du Mans

Dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (Scot), du Plan climat énergie territorial (PCET) du Pays du Mans et du plan local d'urbanisme communautaire, les communes membres de Le Mans Métropole conduisent des opérations de rénovation énergétique sur leurs bâtiments publics afin, notamment, de **réduire l'émission de gaz à effet de serre** dans l'agglomération.

Au Mans, une opération de rénovation globale a été menée sur l'école maternelle et le restaurant scolaire Jean Vilar.

Contexte

L'école maternelle et son restaurant scolaire, construits en 1981, disposaient de bâtiments avec une **consommation d'énergie trop importante**. Ces bâtiments sont d'une surface de 945 m².

L'école maternelle compte 5 classes, deux dortoirs, une salle de jeux, une salle informatique, un hall d'entrée, des circulations avec salles de propreté attenantes, deux bureaux pour le personnel, ainsi qu'un restaurant scolaire.

En 2013, la consommation annuelle en électricité était de 17 685 kWh, soit 1,5 teq de CO₂ rejeté, et en gaz naturel de 175 466 kWh PCS, soit 32,5 teq de CO₂ de rejeté.

Objectif

La rénovation thermique de l'école maternelle Jean Vilar a permis un gain énergétique des bâtiments de 42 %. La consommation est devenue inférieure à 110 kWh/an/m² après les travaux suivants.

- Les menuiseries extérieures,
- le bardage et l'isolation thermique,
- les faux plafonds,
- la mise en place d'un système de ventilation.

Maîtrise d'ouvrage

Le Mans Métropole a conduit cette opération de rénovation énergétique.

Calendrier

Les travaux de rénovation énergétique de l'école Jean Vilar ont été réalisés pendant des périodes de vacances scolaires, de 2014 à 2019.

Montant

Les dépenses éligibles au Feder ont concerné uniquement les travaux de rénovation énergétique, pour un montant de 524 543 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 156 715 €. La Région des Pays de la Loire a participé à hauteur de 96 160 €.

Au final, sur le projet global, la part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 271 668 €.

156 715 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la rénovation énergétique de l'école Jean Vilar, au Mans.

